

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

03 octobre 2025

À une séance extraordinaire tenue le 02 octobre 2025 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

- Nathalie Gamelin
- Jean Duhaime
- Yves Plante
- Daniel Labbé
- Réjean Gamelin

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Théroux.

Résolution 25-10-222

Assemblée publique de consultation fixant la date, l'heure et l'endroit concernant le 1^{er} projet de règlement de zonage numéro ZO-02-2014 afin de modifier les usages de la zone AR-4.

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du premier projet de règlement de zonage numéro ZO-09-2025 modifiant le règlement de zonage numéro ZO-02-2014 afin de modifier les usages de la zone AR-4.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Gamelin

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le Conseil (Monsieur le Maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Que l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement de règlement de zonage cité en titre, soit fixée au ~~06 novembre 2025~~ **13 novembre 2025** à 18h30 à l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, au 400, rue Notre-Dame à Saint-François-du-Lac.

ADOPTÉE

CERTIFIÉE COPIE CONFORME

Le

07 octobre 2025
[Signature]